



Communiqué de presse

**Au lendemain d'une grève majoritaire dans les collèges,
publication au Journal Officiel de la réforme.**

Une provocation ! Non, cette réforme, nous n'en voulons pas !

C'est un fait, la grève était majoritaire dans les collèges le 19 mai.

Le gouvernement a donc choisi le passage en force en publiant la réforme du collège le 20 mai.

Cette décision est une véritable provocation. C'est inacceptable. Les personnels sont indignés.

Dans la grève et les manifestations les enseignants étaient unis pour demander, comme le revendique la plateforme intersyndicale nationale SNFOLC, SNETAA-FO, SNES-FSU, SNEP-FSU, CGT, SNALC, SUD, le retrait de cette réforme et la reprise de discussions sur de nouvelles bases pour la réussite de tous les élèves.

La fracture entre les enseignants et la ministre est désormais ouverte.

La ministre s'inspire des méthodes du ministre Allègre qui, il y a 15 ans, en proclamant sa volonté de « *dégraissier le mammouth* », avait choisi l'affrontement avec les enseignants, provoquant une crise majeure dans l'Éducation nationale.

Nous n'acceptons pas d'être taxés de conservateurs, partisans du statu quo parce que nous sommes opposés à une réforme qui serait désastreuse.

Nous n'acceptons aucune tentative de récupération de la part de ceux qui, à l'instar de L. Chatel, ont supprimé 80 000 postes et mis en place la réforme du lycée, fondée elle aussi sur l'autonomie.

Cette réforme enlève aux élèves environ 400h dans les horaires disciplinaires sous le prétexte de l'interdisciplinarité. Elle remet en cause les horaires nationaux au nom de l'autonomie des établissements.

Les sections départementales de Côte d'Or du SNES-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC, SNETAA-FO, CGT, SNALC demandent que cette réforme soit retirée, et que ses textes soient abrogés.

Une pétition en ligne peut être signée à l'adresse suivante : <http://unautrecollege2016.net>

Des réunions publiques en direction de tous seront organisées le jeudi 4 juin à 18h dans plusieurs villes du département de Côte d'Or : Auxonne, Beaune, Dijon et Montbard.